

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-CYR-LES-VIGNES**

Nombre de membres afférents au C.M. : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14 + 1 pouvoir

Le vingt-cinq mars deux mil vingt-et-un à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Gilles COURT, Maire.

Date de la convocation : 19/03/2021

Présents : CILLUFO Jean-Pierre, DENIS Bertrand, OLIVIER Murielle, DENIS Georges, LEBAIL Christine, PECHE Eric, DE PONCINS Arnaud, BISSAY Sylvain, CONTI Béatrice, BONNIER Corinne, PIAZZA BLANCHON Coralie, PONCET Romain et CROZIER Audrey

Absente excusée : Mme BLEIN Jacqueline

Pouvoir : Mme BLEIN Jacqueline a donné pouvoir à M. DENIS Bertrand

Secrétaire de séance : Mme PIAZZA BLANCHON Coralie

Le procès-verbal rédigé à l'issue de la séance du 25 février 2021 a été envoyé, par mail, à chacun des membres du Conseil Municipal pour lecture. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT
IMPASSE DE LA PLAINE**

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour les travaux de création d'un réseau d'assainissement Impasse de la Plaine.

La date de remise des offres a été fixée au 5 mars 2021 à 12 h 00. Trois offres ont été réceptionnées.

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres et le classement établi comme suit :

1. Entreprise EUROVIA DALA – Agence LMTP obtient une note de 96.39/100
2. Entreprise SOGEA RHONE-ALPES obtient une note de 92.90/100
3. Entreprise GOURBIERE GACHET TP obtient une note de 81.06/100

Compte tenu de l'ensemble des éléments d'analyse présentés, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer ce marché de travaux de création d'un réseau d'assainissement Impasse de la Plaine à l'entreprise la mieux-disante, à savoir l'Entreprise EUROVIA DALA - Agence LMTP pour un montant H.T. de 75 700.00 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer les pièces du marché correspondant, les pièces relatives à l'exécution du marché ainsi que les éventuels avenants.

QUESTIONS DIVERSES

- **Rappels de civilité** : Dans le village, surtout dans le bourg (massifs, terrain de boules, trottoirs, cheminements piétons), il y a beaucoup de déjections canines.
Un courrier 'Rappels de civilité' a été préparé. Il concerne les règles pour les nuisances sonores, le brûlage des déchets verts et les animaux domestiques ; ce courrier pourrait être diffusé via le petit Cyrien.
Un autre courrier sera distribué dans les boîtes aux lettres du Bourg pour cibler uniquement le problème des déjections canines.
- **Possibilité d'augmentation des places de parking** :
Une réflexion est en cours pour la création de nouvelles places de stationnement.
- **Distribution de masques aux normes UNS1 aux élèves et au personnel** : Un masque en tissu norme UNS1 a été distribué aux élèves et au personnel de la commune. La CPAM prenait le coût de ces masques en charge, jusqu'à un certain montant et le reste à charge pour la commune est d'environ 50 €. Ces masques sont fabriqués à Panissières.

9 h 00 : Arrivée de Mme Jacqueline BLEIN

- **Appartement locatif - travaux à prévoir** : la locataire a quitté l'appartement appartenant à la mairie le 15 mars. Des travaux sont à prévoir avant une relocation :
 - réfection et couche d'impression sur les murs
 - dans la cuisine, l'évier, le mitigeur et les plaques de gaz sont à changer
 - l'escalier intérieur à repeindre.
 - un entretien également de l'escalier extérieur
 - le changement du compteur d'eau était prévu pour le 26 mars
- **Etudes pour la fin de sécurisation de la RD10** : Une étude avant-projet va être lancée pour terminer la sécurisation de la route RD10.
- **Point sur l'école numérique** :
 - Un premier plan relance est subventionné à 50% : notre dossier a été retenu. L'idée est que le coût s'élève à 6 354 € TTC avec donc 3 177 € à charge de la commune.
 - Un deuxième plan relance, lui subventionné à 70% : notre demande est en cours. Il prend en compte la partie réseau (matériel et câblage)
 - Les classes éligibles à ces plans relance sont uniquement les classes à partir du CP.
- **Application ILLIWAP** : C'est une application de communication financée par la communauté de communes pour toutes les communes. Celle-ci fonctionne avec Android ou I.O.S., elle est anonyme (on ne sait pas qui l'utilise : les abonnés ne donnent pas leurs coordonnées), elle n'utilise pas de publicité et demande peu d'énergie pour les smartphones. Une même personne peut s'abonner à plusieurs communes (stations). Il n'est pas nécessaire d'habiter une commune pour avoir les informations. Nous pouvons nous abonner à autant de communes qu'on le souhaite... Vu que c'est un abonnement anonyme, il y a aucun moyen pour la commune de savoir qui est abonné.
Un guide sur cette application sera distribué aux habitants.
Pour les personnes n'ayant pas de Smartphones, il y aura la possibilité de retrouver les informations via notre site internet.
La commission communication vous tiendra informé.

Dates à retenir :

Prochain Conseil Municipal : le 08/04/2021

Elections départementales et régionales le 13/06/2021 et 20/06/2021

FAIT à ST CYR LES VIGNES,

Le 30 mars 2021



Le Maire,
Gilles COURT